



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – DM 2024-005

AVIS PUBLIC est par la présente donné de ce qui suit :

Lors de la prochaine séance du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville se déroulant le 14 janvier 2025 à 20h00 à l'hôtel de ville situé au 121, rang Cyr, les membres du conseil statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure No. DM 2024-005

Demandeur : M. Olivier Lemieux

Adresse : 192, route 221

Zone : A-102

Nature de la demande : La demande vise à autoriser la construction d'un garage isolé dont une partie serait localisée dans la projection de la façade de l'immeuble, alors que la réglementation prévoit qu'un garage privé isolé ne peut être situé dans la projection de la façade du bâtiment principal donnant sur rue (article 54.7 du *Règlement de zonage no. 452*)

Lors de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 11^e jour de décembre 2024.

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente sous mon serment d'office, avoir affiché l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité ainsi que sur sa page Facebook en conformité avec le règlement relatif aux avis publics entre 15 heures et 17 heures ce 11^e jour de décembre 2024.

Nancy Corriveau

Directrice générale et greffière-trésorière

Hôtel de ville

121, Rang Cyr, Saint-Cyprien-de-Napierville, Québec J0J 1L0

Tél. : 450-245-3658 Fax :450-987-0165

Info@st-cypriendenapierville.com